

Annexe 3 : PROCEDURES D'ENREGISTREMENT DES PERFORMANCES AUX CLASSEMENTS NETCOUPE - FFVV

1. L'association affiliée à la FFVV s'inscrit aux classements la NetCoupe-FFVV (ex-Coupe Fédérale) en remplissant le formulaire *Annexe 1 de la Note Permanente 4.2* téléchargeable sur www.ffvv.org ou www.netcoupe.net
2. Les commandants de bord qui doivent être titulaires d'une licence en état de validité et associée au type d'aéronef utilisé (planeur ou ULM) enregistrent leurs vols par l'intermédiaire de la NetCoupe sur Internet : www.netcoupe.net
3. Le *responsable club* (*) de l'association peut administrer l'ensemble des vols et pilotes de son club via une interface dédiée sur www.netcoupe.net.
4. Les classements pilotes et clubs sont immédiatement disponibles sur le site de la NetCoupe
5. Les classements NetCoupe-FFVV (ex-Coupe fédérale) sont :
 - le classement à l'indice,
 - le classement général clubs.La FFVV remettra des récompenses pour ces deux challenges.
6. Seuls les clubs affiliés à la FFVV et cotisants à la NetCoupe figurent dans le bilan sportif annuel papier édité par la FFVV et dans les classements NetCoupe-FFVV sur www.netcoupe.net.
7. Les classements NetCoupe-FFVV sont l'évolution informatique de la Coupe Fédérale dans un but de simplification du travail des responsables de clubs et des permanents de la Fédération.
8. Si vous avez un problème ou des questions particulières n'hésitez pas à contacter :
 - Le Président de la Commission Sportive FFVV
 - www.netcoupe.net

(*) Pour devenir responsable club le pilote doit en faire la demande sur www.netcoupe.net